

Réaliser une production musicale assistée par ordinateur

5 jours 35,00 heures
Programme de formation

Public visé

Musiciens, ingénieurs du son, compositeurs, producteurs de musique

Pré-requis

- Être à l'aise avec l'utilisation d'un ordinateur
- Avoir des notions mêmes basiques en musique assistée par ordinateur
- Entretien d'admission

Objectifs pédagogiques

Ces dernières années le numérique a fortement impacté les pratiques de l'industrie musicale et a permis l'essor de l'autoproduction musicale avec le développement des « home studios ».

Cela sous-tend que l'industrie musicale attend des créatifs qu'ils maîtrisent les outils de production musicale assistée par ordinateur afin d'être capable de produire des œuvres selon les critères de qualité de l'industrie.

Notre certification répond bien à cette demande car elle apporte l'ensemble des compétences nécessaires pour produire complètement un projet musical.

Il s'agit bien d'une certification exclusivement dédiée à la production musicale assistée par ordinateur qui est, avec l'essor du numérique, l'étape indispensable pour enregistrer et produire un projet musical de qualité.

Notre certification se veut généraliste et utile à tous types de musiciens. L'objectif étant d'accompagner les apprenants pour qu'ils puissent gagner en autonomie, acquérir les automatismes métiers de la production MAO et ainsi pérenniser leur activité y compris face aux enjeux technologiques de l'audio numérique.

Description / Contenu

- Configurer le logiciel de production musicale en tenant compte des spécificités de son poste de travail (environnement, périphériques, ...) afin de réaliser un projet musical.
- Enregistrer de la voix, des instruments acoustiques ou électro-acoustiques à l'aide des connectiques adaptées en respectant la chaîne d'acquisition (fréquence d'échantillonnage, niveau, format audio numérique, latence...) afin d'obtenir des enregistrements aux normes de l'industrie.
- Réaliser des montages au moyen de différents outils d'édition pour obtenir la prise composite idéale.
- Modifier temporellement des régions audio à l'aide d'outils de compression, de dilatation et de quantification, pour adapter des régions audio à une grille temporelle.
- Créer des parties MIDI en sélectionnant des méthodes d'enregistrement pour créer un accompagnement musical à base d'instruments virtuels.



- Corriger les enregistrements MIDI au moyen d'outils d'édition pour obtenir des parties instrumentales optimisées.
- Créer un sample à partir d'éléments sonores au moyen d'outils de sampling afin de les utiliser dans un projet musical.
- Arranger et modifier la position de régions audios et MIDI en utilisant différentes techniques d'édition et de manipulation de structures pour créer l'arrangement d'un morceau.
- Réaliser le traitement des pistes en utilisant des effets audio pour harmoniser le rapport des pistes entre-elles.
- Finaliser le mixage à l'aide de la création de groupes de pistes, de fonctions d'automatisation, et d'une chaîne de traitement sur la sortie audio de la table de mixage pour réaliser le rendu final d'une production musicale.
- Créer différents formats de sauvegarde à l'aide de fonctions d'export afin de répondre aux attendus de l'exploitation du projet musical envisagé.
- Effectuer les démarches administratives et juridiques, en cartographiant le rôle des différentes parties prenantes, afin de protéger son œuvre musicale.

Modalités pédagogiques

- Chaque matin, l'instructeur expose aux apprenants les points qui seront abordés dans la journée.
- La journée se déroule ensuite par une suite de présentations théoriques et techniques, suivies de l'application de la technique au moyen d'exercices en atelier pratique.
- En fin de journée, un récapitulatif des points abordés est effectué.
- A partir du 2ème jour, une session de questions/réponses sur les points vus la veille amorce la journée.

Moyens et supports pédagogiques

- Chaque apprenant dispose d'un poste de travail équipé des logiciels nécessaires à la formation.
- Un support de cours synthétique imprimé est fourni à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Des projets de référence sont analysés et décomposés.
- Chaque leçon comporte une partie théorique qui est immédiatement mise en application : l'enseignement étant basé sur de véritables exemples issus de situations professionnelles, les exercices permettent de pratiquer largement les techniques étudiées et de les situer dans le workflow de production.
- La partie Atelier de la formation permet de remettre en perspective toutes les connaissances acquises dans le contexte de réalisation d'un projet complet.

Modalités d'évaluation et de suivi

Le règlement spécial de certification définit les règles spécifiques applicables à la certification au Répertoire Spécifique « Réaliser une production musicale assistée par ordinateur ».

Prérequis

- Le candidat à la certification peut se présenter aux épreuves certificatives sous réserve d'avoir suivi une formation préparant à la certification chez le certificateur ou l'un de ses centres préparateurs.
- La vérification de ces conditions est réalisée par le service pédagogique d'EICAR ou de l'un de ses centres partenaires habilités à évaluer.

Modalités d'évaluation

- L'évaluation est réalisée conformément aux attendus de la certification.
- Le référentiel de la certification contenant le référentiel d'évaluation est disponible en téléchargement libre sur le site internet de France Compétences.
- *La certification est considérée comme validée si :*

- 7 compétences sur les 11 sont acquises. Aucune compétence éliminatoire est évaluée comme non acquise. Si le candidat a 25 bonnes réponses sur les 30 questions que contient le QCM. Les compétences éliminatoires sont indiquées ci-dessous.

Type d'évaluation : Mise en situation concrète

- Attendus du candidat : A partir d'un cahier des charges d'un projet terminé préparé par l'équipe pédagogique, le candidat réalise les étapes d'une session de production musicale assistée par ordinateur à partir du logiciel de son choix.
- La mise en situation dure 2h : 1h30 pour répondre au cahier des charges puis 30 min de restitution et d'échange avec le jury.
- Livrable attendu : Le candidat réalise
 - la connexion des éléments matériels et la préparation de la station pour une session de production.
 - le branchement des instruments et un enregistrement acoustique
 - le montage à partir de plusieurs enregistrements et la consolidation d'un fichier
 - la production d'un fichier audio avec une modification temporelle
 - la création d'un accompagnement musical
 - la production d'un fichier MIDI corrigé
 - la production d'un sample avec un élément sonore isolé
 - l'arrangement d'un projet musical avec des marqueurs, une introduction, un break de mesure et des refrains
 - le traitement de pistes audios
 - le mixage finalisé avec des groupes de pistes, des plans sonores, une automation des effets
 - la sauvegarde d'un projet musical sous différents formats
- Évaluateurs : Le jury est composé de 2 professionnels.
- Modalités de validation : pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non-acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire.
- **Compétences éliminatoires :**
 - C1. Configurer le logiciel de production musicale en tenant compte des spécificités de son poste de travail (environnement, périphériques, ...) afin de réaliser un projet musical. C2. Enregistrer de la voix, des instruments acoustiques ou électro-acoustiques à l'aide des connectiques adaptées en respectant la chaîne d'acquisition (fréquence d'échantillonnage, niveau, format audionumérique, latence...) afin d'obtenir des enregistrements aux normes de l'industrie. C6. Corriger les enregistrements MIDI au moyen d'outils d'édition pour obtenir des parties instrumentales optimisées. C8. Arranger et modifier la position de régions audios et MIDI en utilisant différentes techniques d'édition et de manipulation de structures pour créer l'arrangement d'un morceau. C11. Créer différents formats de sauvegarde à l'aide de fonctions d'export afin de répondre aux attendus de l'exploitation du projet musical envisagée.

Type d'évaluation : Évaluation des connaissances théoriques à travers un questionnaire à choix multiples (QCM)

Attendus du candidat : le candidat dispose de 45 min pour répondre au QCM composé de 30 questions.

Évaluateurs : Jury d'évaluation composé de 2 professionnels.



Modalités de validation : le jury d'évaluation notera les réponses du candidat avec une note évaluée sur 30. Une note supérieure ou égale à 25/30 permet de valider l'épreuve.